



Fédération Française de Golf

Ligue de Bretagne

COMITE DEPARTEMENTAL de GOLF des CÔTES d'ARMOR

Association Loi 1901

Siège social : GOLF de Saint-Samson

Route du Golf

22560 PLEUMEUR-BODOU

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 17 DECEMBRE 2016

à Saint-Samson

ORDRE DU JOUR :

- ✓ I - Approbation du Procès-verbal de l'A.G 2015,
- ✓ II - Point licenciés 2016,
- ✓ III - Bilan sportif de l'année 2016,
- ✓ IV - Approbation du projet sportif 2017,
- ✓ V - Lecture et approbation du rapport sur la situation financière,
- ✓ VI - Rapport moral du Président,
- ✓ VII - Election du nouveau Comité Directeur du CD 22

Etaient présents :

Le bureau du comité départemental :

Monsieur Roselier Yvon	Président délégué
Monsieur Ropars Alain	Vice-Président
Monsieur Besnoux Alain	Trésorier
Monsieur Caulet Jacques	Arbitre, membre de la commission sportive
Monsieur Bec Bernard	Membre

Absent Excusé: Avril Jean

Les Présidents de clubs et /ou leurs représentants : 13 Clubs sont présents ou représentés:

Monsieur Thouvenot Jean Pierre	Président des Ajoncs d'Or
Monsieur Vergez Manuel	Membre CA des Ajoncs d'Or
Madame Le Merrer Sylvie	Présidente de Bégard
Madame Girot Martine	Membre CA de Bégard
Monsieur Colloc Gilbert	Président de Boisgélin
Monsieur Ferlicot Alain	Vice-Président de Boisgélin
Monsieur Hernot Jérôme	Président de La Corbinais
Monsieur Lucas Jacky	Président de La Crinière
Madame Landier-Lamy Josiane	Membre CA de La Crinière
Madame Raoult Odile	Membre CA de La Crinière
Monsieur Tetard Christian	Président de Pléneuf Val-André
Monsieur Besnoux Alain	membre CA de Saint-Cast
Monsieur Nouailhac Jean-Claude	Président de Saint-Samson
Madame Jehanno Sylvie	Vice-Présidente de Saint-Samson
Monsieur Guillard Albert	Président de Tréméreuc
Monsieur Barget Michel	Président de ATSCAF22
Monsieur Pendu Remy	Président Gazelec St Briec
Monsieur Bodéré Dominique	Président AS Orange Lannion
Monsieur Godet Pascal	Président ASAC Trégor Alcatel Nokia

Absents excusés: Lancieux, Sables d'Or, USFEN/FP22

Le Président ouvre la séance à 10 heures.

Il remercie le Golf de Saint-Samson pour l'accueil de cette AG 2016 et les représentants des clubs de leur présence.

S'agissant de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le Président informe les représentants des Clubs qu'aucun quorum n'est fixé par les Statuts, elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

Le Président rappelle l'ordre du jour et notamment que c'est une AG électorale pour la période 2017-2020.

I - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de 2015

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale de 2015 a fait l'objet d'une diffusion par courrier (mail) en cours d'année et figure sur le site internet de la Ligue Bretagne dans la rubrique Côtes d'Armor. Aucune remarque n'a été formulée.

Mis aux voix, le procès verbal de l'Assemblée Générale de 2015 est adopté : à l'unanimité

II - Point licenciés 2016

Le point sur les licenciés 2016 (voir annexe 1) est commenté par Bernard Bec aux membres de l'AG : 3 857 licenciés, évolution positive de +6,34% par rapport à 2015, 27% des golfeurs sont des golfeuses, une répartition par tranches d'âges qui montre une grande majorité de séniors. Un point de vigilance : faire jouer en compétitions de club les jeunes des écoles de golf pour qu'ils aient des index.

III - Rapport Sportif 2016

Le Rapport Sportif (voir annexe 2) est présenté par Jacques Caulet aux Membres de l'Assemblée Générale.

Mis aux voix, ce rapport est adopté : à l'unanimité

IV - Projet Sportif 2017

Le Président dit que des orientations pour les 4 ans à venir (accompagnement/ stages jeunes, des compétitions complémentaires féminines,...) restent à élaborer par la nouvelle équipe en janvier 2017 (réunion programmée le vendredi 20 janvier) avec les Clubs en tenant compte des directives de la FFG et des volontés locales. D'ores et déjà voir le calendrier provisoire des compétitions

annuelles: championnats départementaux individuels et par équipes, coupe du Conseil départemental, minitour...

V - Rapports du Trésorier sur l'exercice clos 2016 (Alain Besnoux)

Après avoir pris connaissance des éléments du bilan financier concernant l'exercice 2016 (voir annexe 1),

- Le Compte de Résultats présente un solde positif de 21,17€
- Le solde de trésorerie est positif à 12 884,41€
- le prévisionnel 2017 n'a pas été valorisé, compte-tenu que nous sommes dans une année électorale et que c'est à la nouvelle équipe de le définir.

Le budget et le rapport sont mis aux voix et adoptés: à l'unanimité

VI - Rapport Moral de Monsieur Yvon ROSELIER Président délégué du Comité départemental des Côtes d'Armor

Le Président rappelle que les Comités départementaux sont une émanation de la FFGOLF, avec un cahier des charges et ses Membres sont élus pour appliquer la politique de notre Fédération :

**EMMENER les JEUNES de notre CD vers le HAUT NIVEAU
DEVELOPPER le GOLF en Côtes d'Armor**

Après l'exposé du rapport moral du Président Yvon ROSELIER, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

VII - Election du nouveau Comité Directeur du CD 22

Une seule liste se présente à l'élection :

Bernard BEC, golf de Saint-Samson
Alain BESNOUX, golf de Saint-Cast
Jacques CAULET, golf de Pléneuf-Val-André
Martine GIROT, golf de Bégard
Josiane LANDIER-LERAY, golf de La Crinière
Odile RAOULT, golf de La Crinière
Alain ROPARS, golf de Saint-Samson
Yvon ROSELIER, golf de Pléneuf-Val-André
Manuel VERGEZ, golf des Ajoncs d'Or.

Cette liste est élue à l'unanimité des présents (95 voix sur un total de 116).